

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 2 juin 2022

Action Logement et Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes renforcent leur partenariat pour répondre aux enjeux de l'articulation entre l'emploi et le logement dans notre région

Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes et Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes poursuivent leur collaboration avec la signature, le 1^{er} juin 2022, d'un nouvel accord régional de partenariat. Cette convention a pour objectifs de renforcer, au plus près des territoires, l'accompagnement des demandeurs d'emploi en mobilité résidentielle et de répondre aux enjeux de développement des territoires en Auvergne-Rhône-Alpes.

Frédéric REYNIER, Président et Daniel FLORENCE, Vice-président du Comité Régional Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes, Noël PETRONE, Directeur régional Action Logement Services Auvergne-Rhône-Alpes et Frédéric TOUBEAU, Directeur régional Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes ont confirmé le renouvellement de leur partenariat ce mercredi 1^{er} juin 2022.

Qu'il s'agisse de difficultés financières, d'accès au logement ou au numérique, de mobilité, de santé ou encore de difficultés à maîtriser les compétences de base, près de deux millions de demandeurs d'emploi en France, déclarent avoir des contraintes personnelles qui peuvent entraver leur recherche ou leur reprise d'emploi. L'accès au logement représente une difficulté pour 7% d'entre eux. (Source [Infographie](#) – Pôle emploi juin 2021)

La signature de cette convention, qui reprend les grandes orientations de l'accord-cadre national signé le 18 mars 2019, renforce l'engagement des partenaires à agir dans une dynamique de coopération et de complémentarité autour des thématiques emploi - logement. Elle fait suite à un premier accord de partenariat régional signé le 5 décembre 2017.

Cette nouvelle convention vise en particulier à faciliter l'accès au logement des demandeurs d'emploi qui, pour accéder à un emploi ou une formation en alternance, s'engagent dans un parcours de mobilité, et/ou quittent leur bassin de vie initial. Concrètement, il s'agit de répondre de façon concertée aux besoins des demandeurs d'emploi en mobilité résidentielle et en recherche d'une solution logement ainsi qu'à ceux des entreprises rencontrant des difficultés de recrutement sur un bassin d'emploi spécifique.

Pour ce faire, les partenaires s'engagent à articuler leur action autour de trois principaux axes de coopération :

1. **Partager les expertises et connaissances respectives** sur les entreprises, les publics cibles et les territoires pour agir efficacement au service du lien emploi - logement ;

Exemples :

- **Etude sur le logement des saisonniers en Ardèche** : Action Logement associe les représentants locaux de Pôle emploi afin de capitaliser sur leur expertise dans le domaine de l'emploi agricole et de l'activité saisonnière.
- **Etude d'opportunité à la création d'une solution d'hébergement dédiée aux apprentis du CFAI de Valence** : pour cette étude réalisée pour le compte d'Action Logement par Itinere Conseil, Pôle emploi Drôme est intégré aux entretiens exploratoires auprès des collectivités et organismes ainsi que dans le comité de pilotage.

2. **Faciliter l'accès au logement** des publics-cibles en optimisant le recours aux aides et services proposés par Action Logement ;

Exemple :

- **Participation à des webinaires Pôle emploi** tel que celui sur l'alternance organisé le 19 mai 2022 en direction des entreprises au cours duquel Action Logement a pu présenter son offre de services.

3. **S'engager dans des dispositifs territoriaux concrets et innovants**, afin de fluidifier la mobilité professionnelle des actifs et répondre aux besoins exprimés par les territoires.

Exemple :

- **Participation conjointe, Action Logement et Pôle emploi, à une journée « jobs dating » et médiation emploi** organisée par le cabinet de recrutement Nes & Cité en faveur de locataires de quartiers prioritaires de la ville de Saint Fons.

A propos de ce partenariat, Noël Petrone, Directeur régional Action Logement Services Auvergne-Rhône-Alpes a déclaré :

« La signature de cette nouvelle convention va permettre de relancer notre partenariat avec Pôle emploi. C'est avec cette volonté réaffirmée et partagée que nous souhaitons apporter des réponses concrètes et pragmatiques aux attentes des demandeurs d'emplois en recherche de logement et aux besoins des entreprises qui souhaitent recruter. »

Frédéric Toubreau, Directeur régional Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes a indiqué :

« La mobilité est un véritable « bouleversement » dans une vie professionnelle. Avec nos partenaires, nous devons innover pour proposer toujours plus de solutions aux demandeurs d'emploi les plus fragiles, et amener les entreprises à s'ouvrir à de nouveaux profils. C'est toute la philosophie de l'engagement que nous prenons aujourd'hui avec Action Logement ».

À PROPOS D’ACTION LOGEMENT

Depuis près de 70 ans, la vocation d’Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l’accès au logement pour favoriser l’emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l’Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l’attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 19 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d’éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 46 ESH, 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d’un million de logements.

Sa deuxième mission est d’accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s’attache particulièrement à proposer des services et des aides qui facilitent l’accès au logement, et donc à l’emploi, des bénéficiaires, qu’ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) -  [Action Logement](https://www.linkedin.com/company/action-logement) -  [Action Logement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

À PROPOS DE POLE EMPLOI

Pôle emploi est l’opérateur public de référence du marché de l’emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l’établissement s’engage à garantir l’accompagnement des demandeurs d’emploi dans leur recherche d’emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. En Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle emploi s’appuie sur près de 106 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

Retrouvez l’actualité de Pôle emploi sur : www.pole-emploi.org

Nous suivre :  [@poleemploi_ara](https://twitter.com/poleemploi_ara)

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT

Florence Bousquet – 06 09 38 40 08 / florence.bousquet@actionlogement.fr

POLE EMPLOI

Fabienne Lehoux – 06 22 09 39 59 / presseara.69188@pole-emploi.fr